



## COMMUNIQUE DE PRESSE

5 juin 2019

Mobilités

### Paris La Défense engage une campagne d'enlèvement des trottinettes non autorisées dans le quartier d'affaires.

Paris La Défense a engagé une campagne d'enlèvement de trottinettes non autorisées dans le quartier d'affaires. L'enjeu pour l'établissement : maintenir des conditions de circulation confortables dans les espaces publics et maîtriser les conditions d'expérimentation des nouveaux modes de glisse urbaine.

Le développement des mobilités actives, telles que le vélo et les trottinettes, est un enjeu fort pour l'attractivité du quartier d'affaires. Cependant, leur essor doit être maîtrisé afin de garantir la sécurité de tous dans un site particulièrement contraint, fréquenté quotidiennement par des centaines de milliers de personnes.

C'est la raison pour laquelle Paris La Défense a lancé en 2018 un appel à projets visant à sélectionner des opérateurs de glisse urbaine, dans le cadre d'une expérimentation d'une durée de 3 ans.

Les sociétés Lime et We Trott ont ainsi été autorisées à déployer leurs dispositifs dans le cadre de cette expérimentation. Lime a déployé en décembre dernier une flotte de 100 trottinettes, avec des aires de dépose autorisées prédéfinies et un suivi permanent de la flotte par une équipe dédiée. En juin, ce sera au tour de We Trott de déployer un dispositif de consignes de trottinettes électriques.

Seules ces deux sociétés sont autorisées à proposer à Paris La Défense une offre en free floating de trottinettes. Toutes les autres occupent illégalement l'espace public et gênent le bon fonctionnement du site.

Pour Marie-Célie Guillaume, Directrice Générale de Paris La Défense, « La société Bird a déployé de manière anarchique et illicite ses trottinettes sur le territoire. Or elle n'a pas répondu à notre appel à projets et n'est pas autorisée à proposer son offre à La Défense. La cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes est un sujet sensible qui suppose un minimum d'encadrement dans une aire qui demeure d'abord piétonne. C'est un véritable enjeu de sécurité et de confort pour nos utilisateurs. La société Bird est restée sourde à nos mises en demeure. J'ai donc exigé l'enlèvement de leurs trottinettes. Nous ferons de même avec toutes les trottinettes commerciales non autorisées ».

---

#### CONTACTS

Agence Treize Cent Treize  
**Aurélié CARON**  
**Estelle ELKAIM**  
**Alain N'DONG**

T +33 (0)1 53 17 97 13  
Presse\_ParisLaDefense@treizecenttreize.fr